

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).





LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications diplômées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en juillet pour la formation d'auxiliaire de puériculture. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 1 an, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2014.

25 des 26 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 96%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (69%, soit 918 répondants pour 1 336 sortants).

Les effectifs répondant à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des enquêtés ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe et du COTEF de formation**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

Quel est leur sexe ?

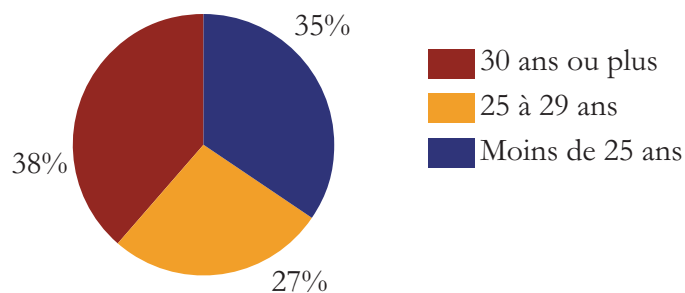


100% ♀ 0%

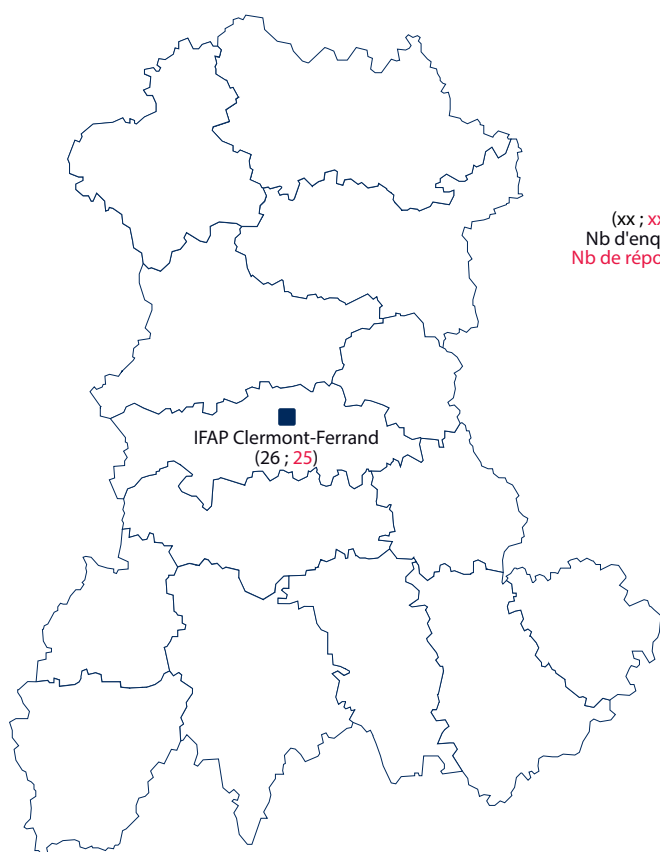
Le public enquêté est exclusivement féminin.

62% des diplômées ont moins de 30 ans*.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



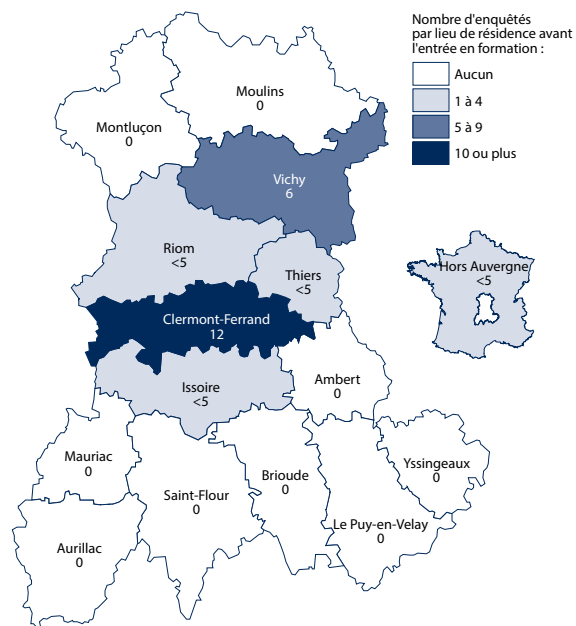
Un seul institut (IFAP) propose la formation d'auxiliaire de puériculture en Auvergne (COTEF de Clermont-Ferrand).

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 1 an inférieur.



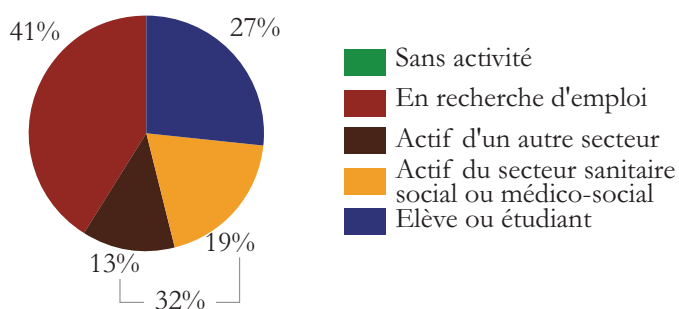
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



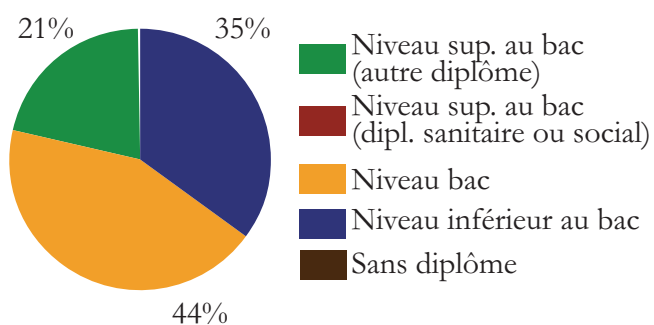
47% des diplômées résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation, 24% sur celui de Vichy et moins de 4% hors Auvergne.

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?



41% étaient en recherche d'emploi et 27% élèves ou étudiantes.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



44% des diplômées étaient titulaires d'un diplôme de niveau 4 avant leur entrée en formation et 35%, d'un niveau 5.

Cette répartition est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 20% de CAP-BEP non spécialisés, 15% de détenteurs du DE d'aide-soignant et 24% d'un Bac ES ou S.

A l'entrée en formation, 81% des diplômées avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 10 ans (en moyenne depuis 6 ans).

Avait-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

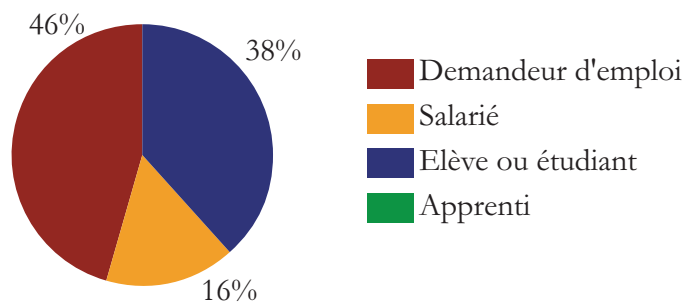
28% des diplômées indiquent avoir suivi une préparation au concours.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

46% des diplômées avaient le statut de demandeur d'emploi pendant la formation (-10 points par rapport aux diplômés de 2014), 38%, celui d'élève et 16%, celui de salarié.

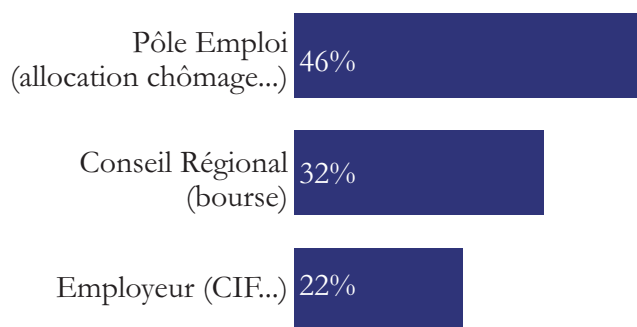


Étaient-elles en formation partielle ?

23% des diplômées ont déclaré être en formation partielle. 4 des 6 personnes diplômées étaient en formation passerelle (détection d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation).

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-elles bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

73% des diplômées déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi elles, 46% ont perçu une allocation Pôle Emploi, 32% une bourse du Conseil Régional, etc.

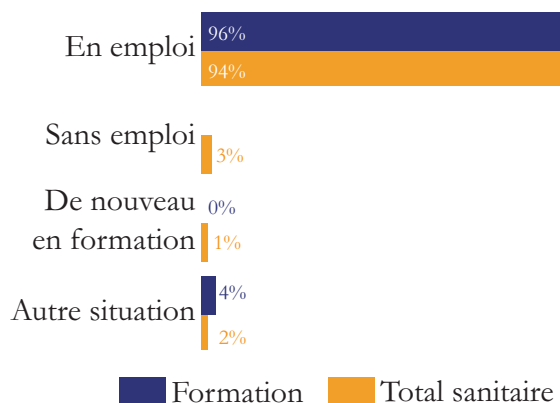




LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle était leur situation professionnelle ?

96% des diplômées étaient en emploi 12 mois après la formation, soit un taux d'emploi supérieur de 2 points à celui de l'ensemble des diplômés des formations sanitaires (94%).

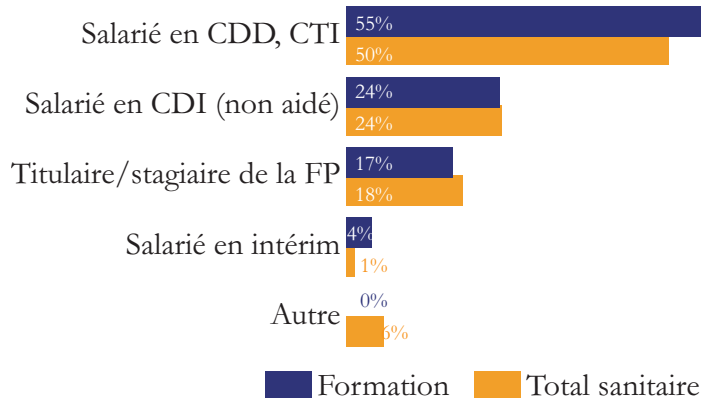


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

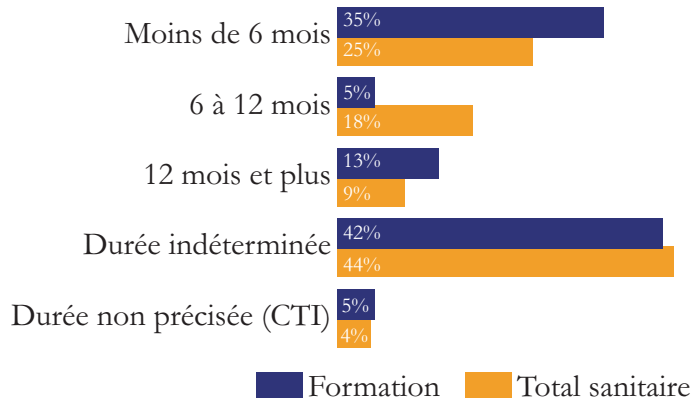
Quel est l'intitulé du poste occupé ?

96% des diplômées exerçaient le métier d'auxiliaire de puériculture.

Quel était leur statut professionnel ?



Quelle était la durée du contrat ?



55% des diplômées étaient en CDD (50% pour l'ensemble des diplômés des formations sanitaires).

41% des diplômées étaient en emploi stable* (*versus* 48%), dont 24% en CDI (part similaire à la moyenne des diplômés sanitaires) et 17% titulaires ou stagiaires de la fonction publique (-1,6 point).

13% des diplômées étaient en contrat aidé (3 personnes).

42% des diplômées occupaient un emploi à durée indéterminée (44% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Les auxiliaires de puériculture se voient proposer des contrats de plus longue durée que l'ensemble des sortants de formations sanitaires : 40% occupaient un emploi de durée inférieure à 12 mois (*versus* 42%) et 13% d'une durée de 12 mois et plus (contre 9%).

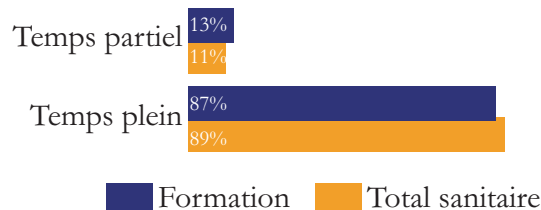
* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



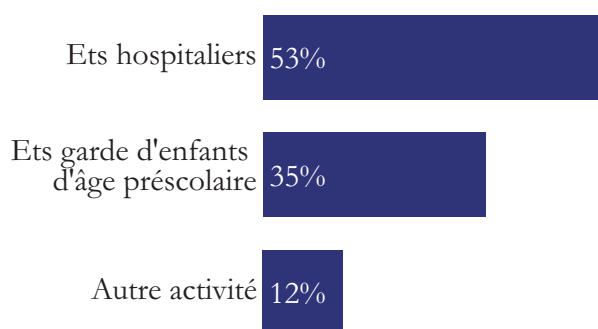
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quel était le temps de travail ?

87% des diplômées exerçaient une activité à temps plein, contre 89% pour l'ensemble des formations sanitaires. 3 personnes travaillent à temps partiel, dont 2 par choix.

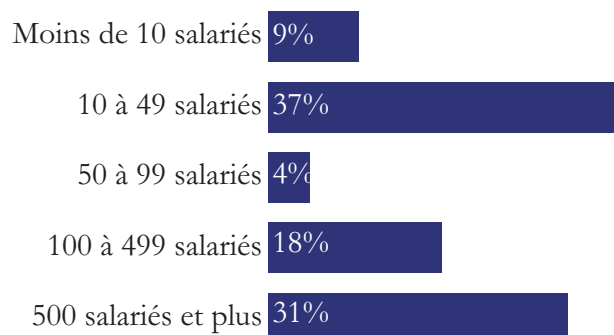


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



53% des diplômées exerçaient leur activité au sein d'un établissement hospitalier et 35% au sein d'un établissement de garde d'enfants d'âge préscolaire (crèche, centre de loisirs...).

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



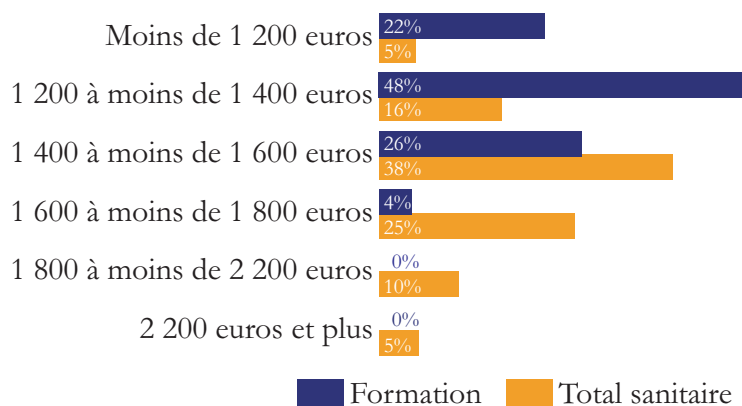
51% des diplômées exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 100 salariés.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

69% des diplômées déclaraient gagner moins de 1 400 euros nets mensuels (21% pour l'ensemble des diplômés des formations sanitaires).

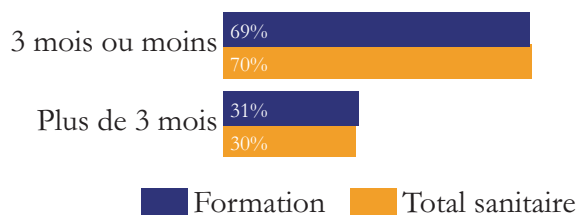
A noter la sur-représentation sur les tranches de salaire inférieures et l'absence sur les tranches supérieures.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 318€, inférieur de 280 € (soit -21%) à celui perçu par l'ensemble des diplômés des formations sanitaires (1 598 €).





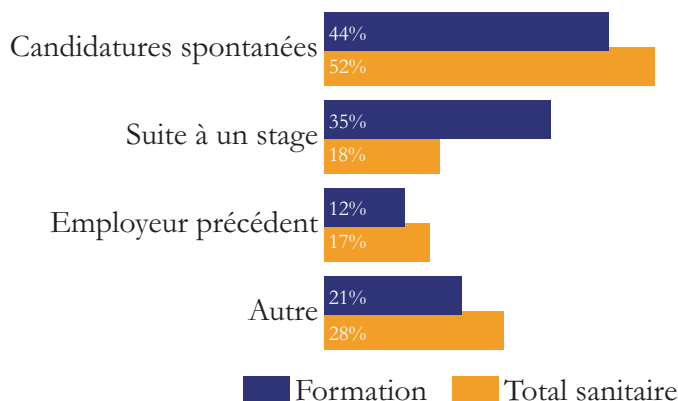
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



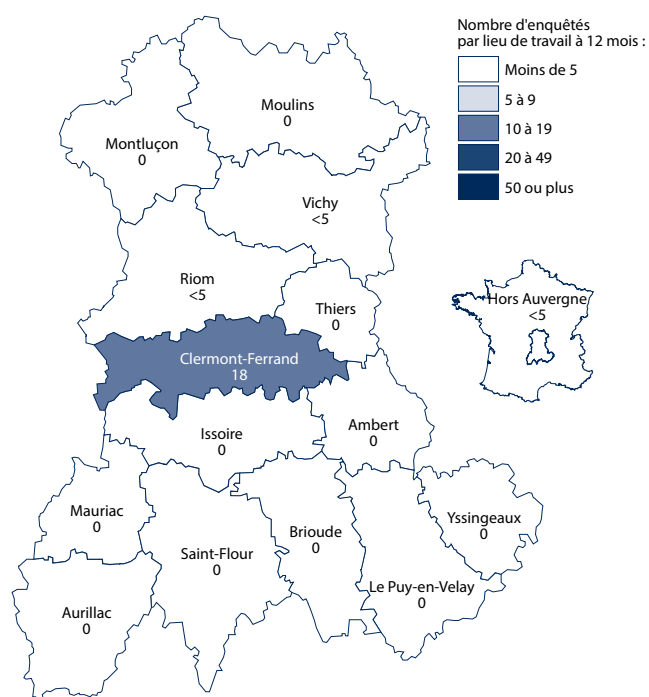
69% des diplômées ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (70% pour l'ensemble des diplômés des formations sanitaires). La vitesse d'insertion est équivalente à celle de l'ensemble des formations sanitaires (3 mois en moyenne).

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (44% des diplômés contre 52% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant le stage (35% contre 18%)...

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?



73% des diplômées travaillaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand et 13% exerçaient hors Auvergne (aucun en Rhône-Alpes).

En moyenne, 12 mois après leur sortie, 54% des diplômées auvergnats travaillaient sur leur territoire de résidence antérieur.

Avaient-elles occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

46% des diplômées, en emploi 12 mois après leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 37% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Le poste occupé était :

- ✓ pour 55% d'entre elles, différent de celui occupé à 12 mois, mais en lien avec la formation (contre 22%),
- ✓ un contrat précaire (CDD, intérim...) dans 83% des cas *versus* 78%,
- ✓ exercé auprès d'un employeur différent de l'actuel, mais relevant du champ sanitaire et social pour 72% des diplômées (contre 92%).

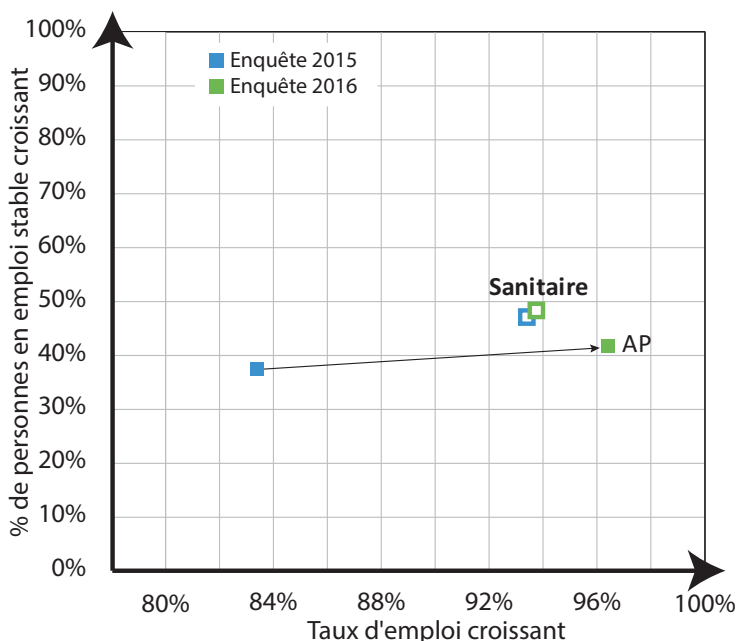


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les auxiliaires de puériculture ont, comparativement à l'ensemble des diplômés de formations paramédicales et de sages-femmes, un taux d'emploi plus favorable (+3 points) mais une part d'emploi stable nettement en retrait (-8 points).

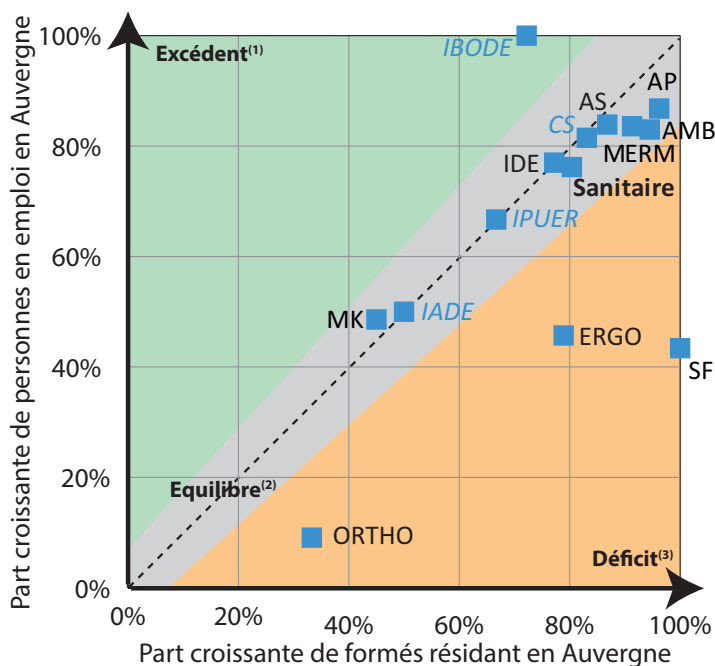
La situation des diplômés de 2015 s'est nettement améliorée par rapport à ceux de 2014 : progression du taux d'emploi de près de 13 points et de la part des emplois stables de 3 points.



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour l'Auvergne, le solde d'auxiliaire de puériculture est négatif. Ainsi, les formés étaient à 96% des résidents auvergnats et 87% d'entre elles sont restés travailler en Auvergne.

La situation est comparable à la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif)



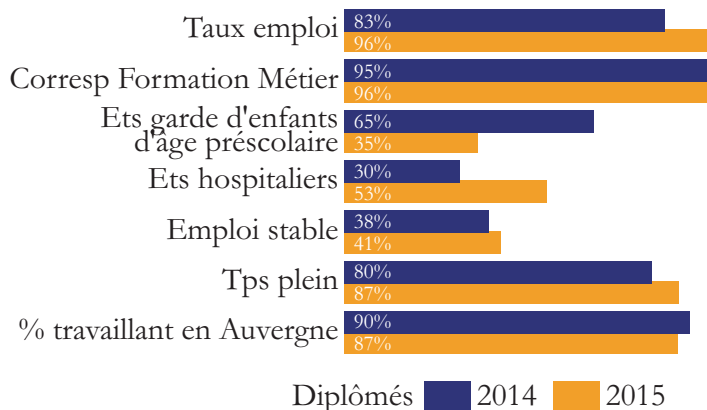
(1) : plus de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées
 (2) : autant de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées
 (3) : moins de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées

Comparatif de la situation à 12 mois des diplômés de 2014 et 2015

La situation des auxiliaires de puériculture s'est globalement améliorée sur le marché du travail pour les diplômées de 2015.

Ainsi, le taux d'emploi pour les diplômées de 2015 a progressé de 13 points pour s'établir à 96%. La part de l'emploi stable progresse entre les deux vagues : 38% en 2014 et 41% en 2015. Il en est de même pour la part du temps plein (+7 points).

Par contre, les établissements de garde d'enfants d'âge préscolaire enregistrent une diminution de leur poids (de 65% à 35% entre 2014 et 2015) au profit des établissements hospitaliers. A noter le recul de la part des auxiliaires de puériculture travaillant en Auvergne (-3 points).



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

AMB : Ambulancier

AP : Auxiliaire de Puériculture

AS : Aide-Soignant

CS : Cadre de Santé

ERGO : Ergothérapeute

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

Formation passerelle : pour les personnes titulaires d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IPUER : Infirmier Puériculteur

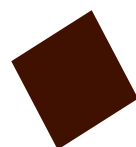
MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

ORTHO : Orthoptiste

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

SF : Sage-Femme



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

